



AGIR POUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET SES ACTEURS

Feuille de route ESS départementale
2024-2027

Sommaire

A - LE CONTEXTE

L'ESS de quoi parle-t-on ?	5
La compétence et les actions départementales dans les Landes	7
Un diagnostic territorial partagé et la définition d'une stratégie	8
Les chiffres clé de l'ESS dans les Landes	10

B - LES ENJEUX DE LA NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE ESS

Nouvelle stratégie	14
Marqueurs de la feuille de route	15

C - LE PLAN D'ACTION ESS POUR LES LANDES

Quatre axes stratégiques	16
Trois principes	17

D - LES OBJECTIFS ET ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Quatre axes	18
Action, règlement et dispositif	26
Pilotage et animation de la feuille de route	27
Suivi et évaluation de la feuille de route	28

A - LE CONTEXTE



L'ESS de quoi parle-t-on?

L'Économie Sociale et Solidaire et l'utilité sociale sont définies par la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'ESS. Cette loi dite « Hamon » reconnaît et caractérise ce mode d'entreprendre et de développement économique spécifique par :

- Une finalité d'intérêt général ou collectif,
- Une gouvernance démocratique et partagée,
- Une lucrativité limitée, le développement d'une gestion désintéressée.
- Un ancrage territorial fort

Cinq objectifs à cette loi :



A - LE CONTEXTE



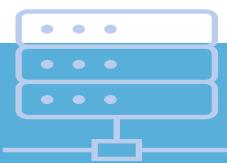
L'ESS de quoi parle-t-on?

L'ESS englobe une pluralité d'acteurs intervenant dans tous les secteurs d'activités avec des modes de fonctionnement différents. Cette grande diversité est une richesse, mais entraîne également des difficultés d'identification.

Les différents acteurs de l'ESS en France :



A - LE CONTEXTE



La compétence départementale et les actions en faveur de l'ESS dans les Landes

La loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), tout en confiant l'élaboration de la stratégie territoriale de l'ESS à la Région, en supprimant la clause générale de compétence pour les Régions et les Départements, a fait de l'ESS une compétence partagée, réaffirmant le Département comme garant des solidarités humaines et territoriales et accentuant son rôle incontournable dans les actions de proximité.

Acteur de cet important levier conjuguant l'économie, le social, l'intérêt général et le développement territorial, le Département, dans le cadre d'un rapport dédié et d'une feuille de route depuis 2018, met en cohérence et développe son action au service de cette économie socialement utile, coopérative et territoriale.

Dotée également d'une Vice-présidence et d'une commission intérieure dédiée, le Département développe son action au service de l'Économie Sociale et Solidaire qu'il construit en cohérence et en lien avec les autres politiques départementales, à l'appui de ses compétences sectorielles, transversalement et de manière décloisonnée en définissant des objectifs communs.

Contribuer à la création d'emplois durables, répondre aux besoins des habitants et des territoires, favoriser la transition écologique et l'innovation, assurer une cohésion sociale et territoriale, autant de raisons qui justifie l'implication des politiques départementales en faveur de l'ESS.

A - LE CONTEXTE



Un diagnostic territorial partagé pour la définition d'une stratégie ESS départementale aux spécificités landaises.

Au terme de la feuille de route 2018-2021, le Département a souhaité réinterroger sa politique ESS.

Le diagnostic territorial, les différents formats d'ateliers proposés ont permis de formaliser une vision globale et concertée de l'ESS sur le territoire des Landes et la définition de la nouvelle feuille de route ESS.



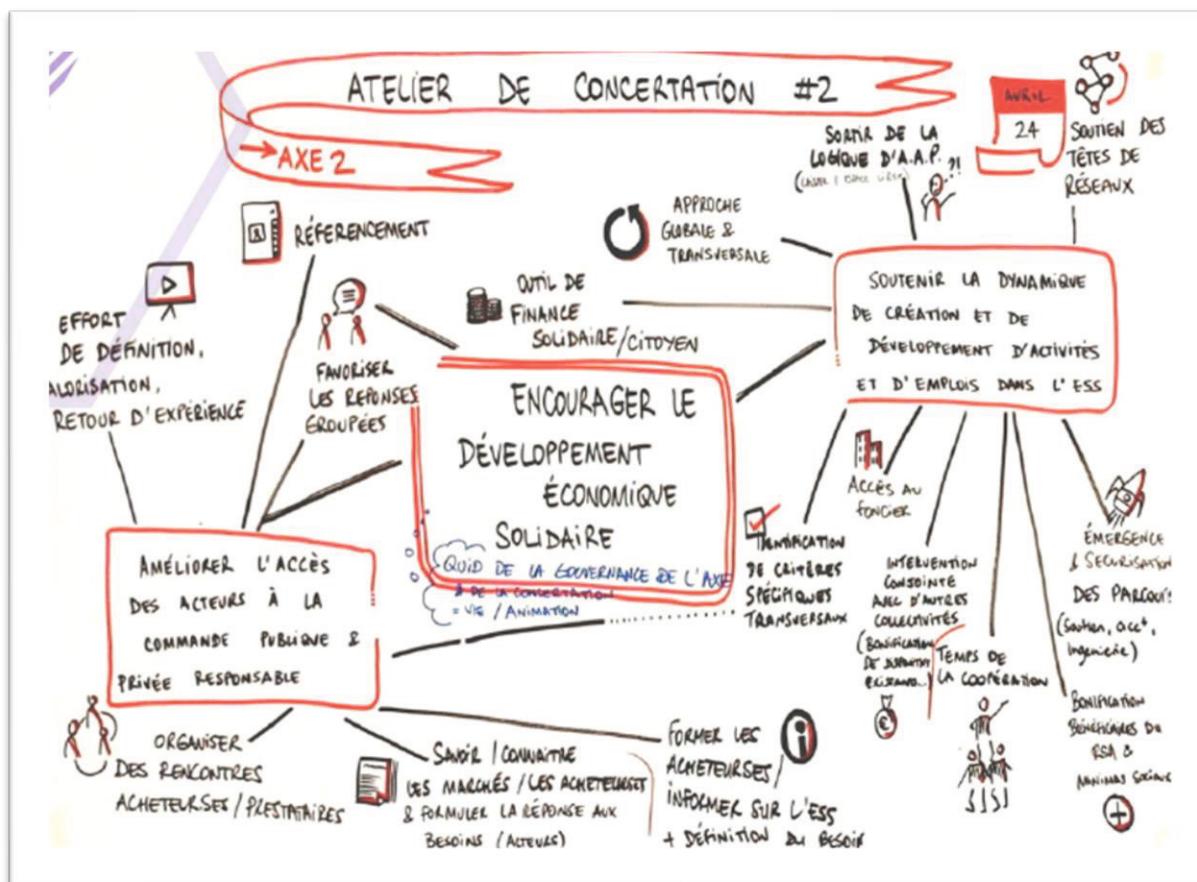
Photo de l'atelier territorial de Morcenx, en avril 2022, avec près de 80 acteurs landais de l'ESS participants.

A - LE CONTEXTE



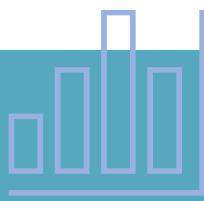
Un diagnostic territorial partagé pour la définition d'une stratégie ESS départementale aux spécificités landaises.

La démarche d'évaluation engagée a permis le choix d'une nouvelle stratégie envisagée sous l'angle du développement territorial et rattachée aux compétences de cohésion sociale, de solidarité et d'attractivité. L'ESS s'y définit comme un mode de développement et de coopération économique solidaire de proximité.



Synthèse graphique d'un des 4 ateliers de concertation menés en partenariat avec la CRESS Nouvelle-Aquitaine en avril 2023.

A - LE CONTEXTE



Les chiffres clés de l'ESS dans les Landes

Sources : Observatoire CRESS Nouvelle-Aquitaine / base INSEE FLORES 2018



6 966 établissements ESS

- > dont **1 494 employeurs**
- > **Dont 82 % d'associations**
- > **Dont 14 % de coopératives**



11 707 salariés / 10 895 ETP

- + 1,1 % entre 2011 et 2020
- 10,3 % de l'emploi total**
- 14,5 % de l'emploi privé**

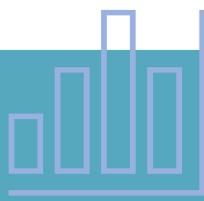


329 246 519 €
de rémunération annuelle brute

En cohérence avec les tendances observées au niveau régional et national, le poids du secteur associatif est conséquent parmi les établissements employeurs (81,9 %). En revanche, le secteur coopératif est spécifiquement important sur le territoire landais avec 14,6 % des établissements employeurs de l'ESS.

Les établissements et les emplois de l'ESS sont concentrés dans le sud du Département (EPCI de Mont-de-Marsan, Grand Dax, Marenne-Adour) et dans le quart sud-est (+ de 13,2 % de l'ensemble des établissements employeurs et + de 14,6 % de l'ensemble des salariés). Le département des Landes est en 10ème position avec 10,35 % d'emplois ESS sur l'ensemble des emplois du territoire.

A - LE CONTEXTE



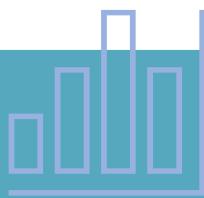
Les chiffres clés de l'ESS dans les Landes

Sources : Observatoire CRESS Nouvelle-Aquitaine / base INSEE FLORES 2018

Répartition des structures employeuses de l'ESS dans le Département des Landes et pourcentage par rapport à l'ensemble des entreprises, par EPCI.

Les EPCI des Landes	Nombre de structures employeuses de l'ESS	Part	Effectifs salariés	Part
CA du Grand Dax	203	13,2%	2 101	18,3%
CA Mont de Marsan Agglomération	269	17,4%	2 449	21,3%
CC Chalosse Tursan	128	8,3%	1 162	10,1%
CC Cœur Haute Lande	66	4,3%	538	4,7%
CC Côte Landes Nature	42	2,7%	244	2,1%
CC Coteaux et Vallées des Luys	39	2,5%	185	1,6%
CC d'Aire Sur l'Adour	87	5,6%	550	4,8%
CC de Mimizan	32	2,1%	56	0,5%
CC des Grands Lacs	83	5,4%	324	2,8%
CC des Landes d'Armagnac	39	2,5%	100	0,9%
CC du Pays de Villeneuve en Armagnac Landais	20	1,3%	74	0,6%
CC du Pays Grenadois	29	1,9%	186	1,6%
CC du Pays Morcenais	35	2,3%	321	2,8%
CC du Pays Tarusate	63	4,1%	363	3,2%
CC du Seignanx	61	4,0%	904	7,9%
CC Maremne Adour Côte Sud	199	12,9%	1 225	10,7%
CC Pays d'Orthe et Arrigans	71	4,6%	475	4,1%
CC Terres de Chalosse	76	4,9%	241	2,1%
Ensemble des EPCI	1 542	100%	11 498	100%

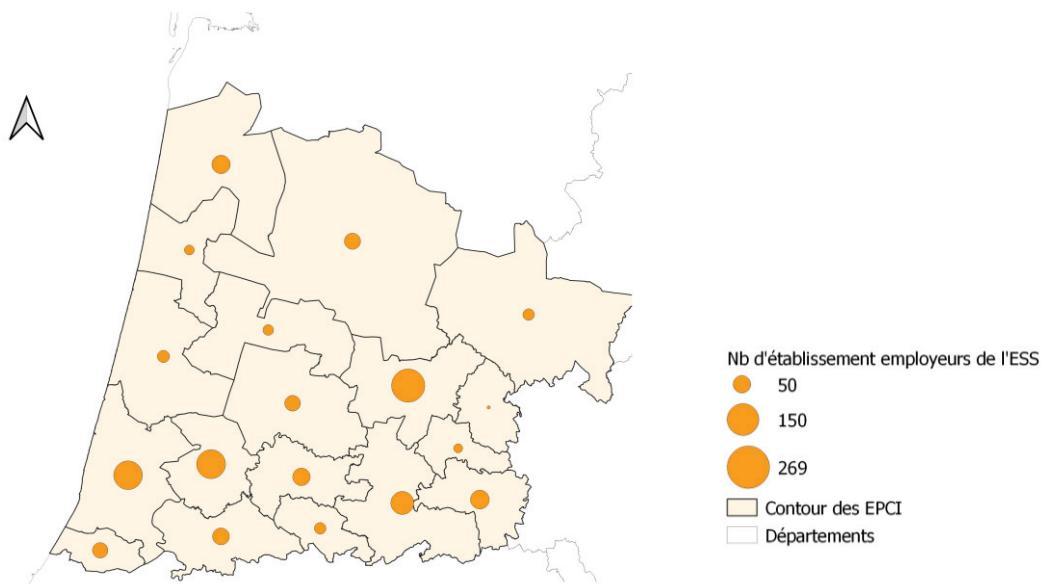
A - LE CONTEXTE



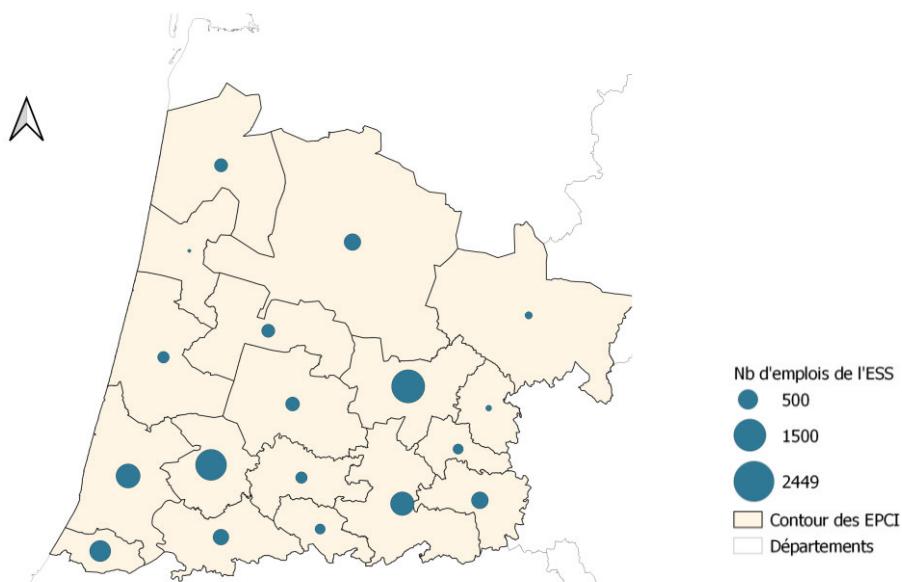
Les chiffres clés de l'ESS dans les Landes

Sources : Observatoire CRESS Nouvelle-Aquitaine / base INSEE FLORES 2018

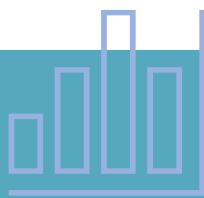
NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS DE L'ESS EN 2018
DANS LES EPCI DES LANDES



NOMBRE D'EMPLOIS DE L'ESS (EFFECTIFS SALARIÉS) EN 2018
DANS LES EPCI DES LANDES



A - LE CONTEXTE



Les chiffres clés de l'ESS dans les Landes

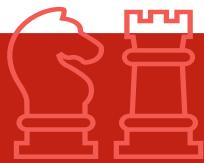
Sources : Observatoire CRESS Nouvelle-Aquitaine / base INSEE FLORES 2018

En complément de ces données générales, concernant les associations qui représentent 71 % des effectifs salariés de l'ESS dans les Landes, les travaux de Recherches & Solidarités (*Source : INSEE et Répertoire National des Associations. Traitement Recherches et Solidarités*) montrent que le rythme des créations d'associations dans les Landes s'est maintenu sur les 4 dernières années (malgré l'impact de la crise sanitaire en 2019-2020), avec **un niveau de création supérieur à la moyenne nationale**.

Evolution des créations
d'associations dans les Landes



B - ENJEUX DE LA NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE ESS



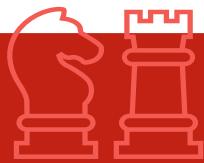
Nouvelle stratégie

La nouvelle stratégie ESS Départementale s'appuient sur une triple ambition : confirmer la volonté politique du Département à soutenir l'ESS, mobiliser en interne et en externe autour de l'ambition ESS et en valoriser les impacts.

Ainsi, la feuille de route ESS 2024-2027 doit permettre le portage et l'infusion de l'ESS ainsi que l'inscription de la politique départementale ESS dans l'écosystème territorial. Elle doit, accompagner les logiques de transitions vers de nouvelles formes d'action et de modèles d'intervention répondant aux besoins des habitants et des territoires. Elle accompagnera la diffusion d'une culture ESS et consolidera une dynamique territoriale de l'ESS impactante, tant pour les acteurs de l'ESS que pour les politiques départementales.



B - ENJEUX DE LA NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE ESS



Les marqueurs de la feuille de route ESS



C- PLAN D'ACTION EN FAVEUR DE L'ESS POUR LES LANDES



Quatre axes stratégiques

La nouvelle feuille de route ESS départementale 2024-2027 se décline en 4 axes stratégiques, complémentaires et interconnectés, permettant actions transversales et partenariales. Deux axes pérennisent et développent le soutien au lien social et à la cohésion territoriale ainsi que le soutien aux acteurs de la coopération et de l'économie solidaire. Le troisième axe propose d'encourager l'innovation sociale et citoyenne et de valoriser par l'évaluation les effets de l'ESS sur notre territoire. Enfin, l'axe 4, socle et support de la feuille de route, permet de développer une vision partagée et coordonnée avec l'ensemble des parties prenantes du riche écosystème qu'est l'ESS.

AXE 1

L'ESS, pilier du lien social et de la cohésion territoriale

AXE 2

l'ESS, acteur du développement économique solidaire

AXE 3

L'ESS, levier d'innovation sociale territoriale

AXE 4

Une ambition à faire vivre et à faire connaître

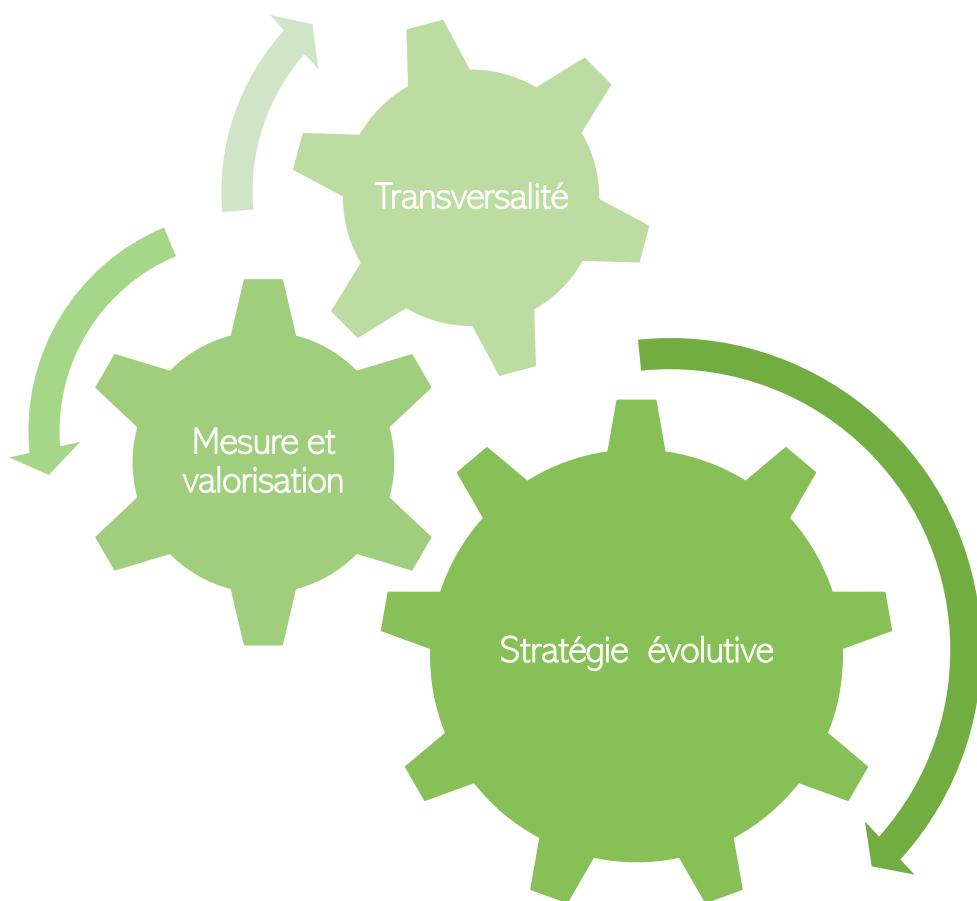
C- PLAN D'ACTION EN FAVEUR DE L'ESS POUR LES LANDES



Trois principes

Trois grands principes sont adoptés pour faire vivre cette feuille de route :

- L'accroissement de la transversalité avec un décloisonnement des pratiques,
- Le développement de la mesure et de la valorisation pour une lisibilité et visibilité augmentée,
- Une feuille de route évolutive à mesure des besoins et moyens engagés.



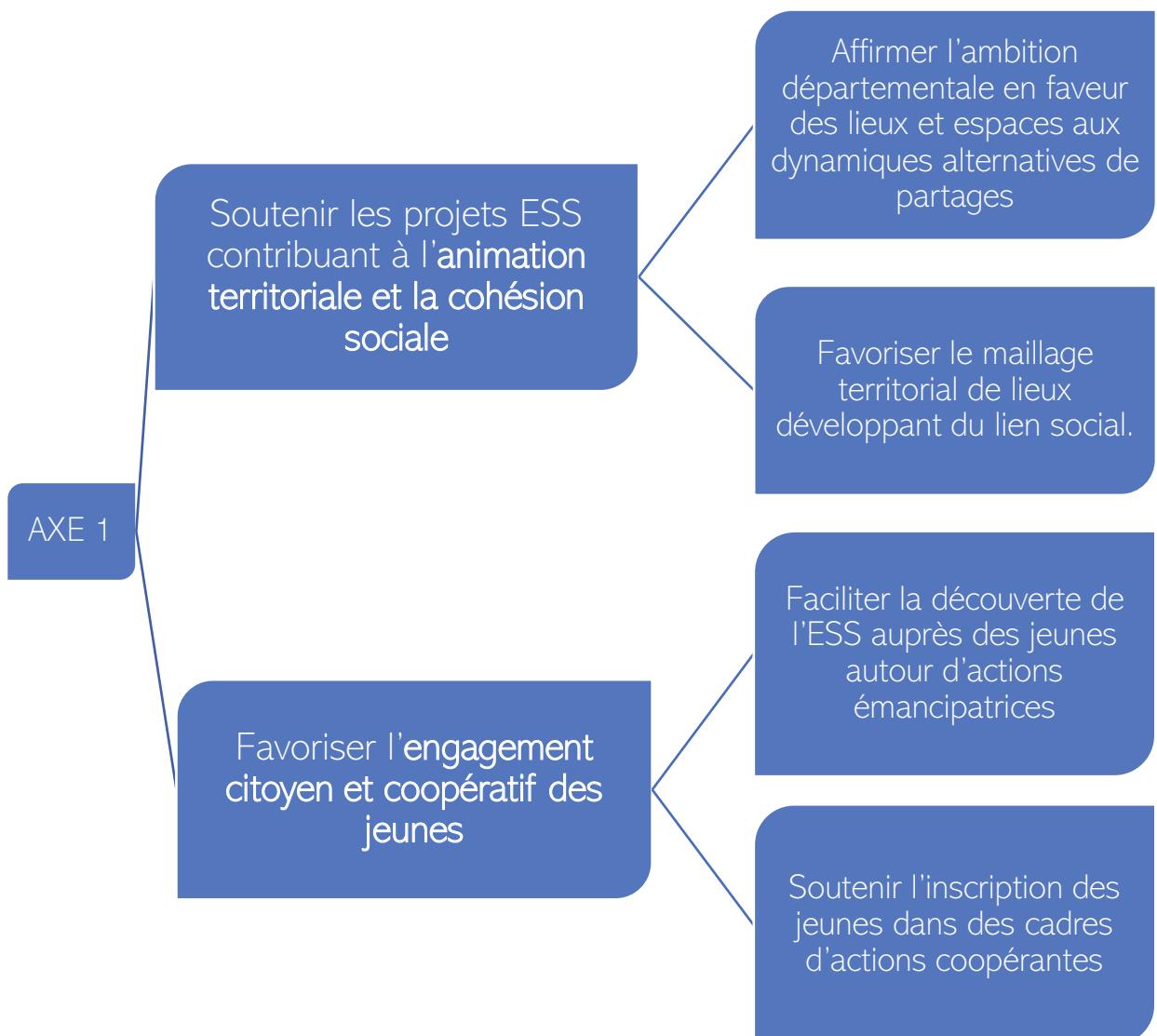
D - OBJECTIFS ET ACTIONS MISES EN OEUVRE



Axe 1

L'ESS, pilier du lien social et de la cohésion territoriale

Objectif stratégique : Soutenir les dynamiques économiques et sociales favorisant les réseaux de sociabilités et solidarités sur l'ensemble du territoire et contribuer à la réduction des écarts de développement des territoires du département.



D - OBJECTIFS ET ACTIONS MISES EN OEUVRE



Axe 1

L'ESS, pilier du lien social et de la cohésion territoriale

Objectif opérationnel 1/1 : Soutenir les projets ESS contribuant à l'animation territoriale et à la cohésion sociale.

Soutenir les lieux et actions collectives animant une dynamique de proximité, combinant de nouvelles réponses aux besoins locaux par des services aux habitants, entrepreneurs et publics fragilisés.

Action 1/1/1 – Affirmer l'ambition départementale en faveur des lieux et espaces aux dynamiques alternatives de partages (Tiers-lieux solidaires, espace de coworking, de mutualisation, hybrides ou fablab). Encourager les initiatives locales développant du lien social et des services de proximité.

Action 1/1/2 – Favoriser le maillage territorial de lieux développant du lien social. En complémentarité et avec les partenaires (CAF, Région, EPCI), définir des priorités pour renforcer l'équilibre territorial des besoins couverts.

Objectif opérationnel 1/2 : Favoriser l'engagement citoyen et coopératif des jeunes. Développer une culture de l'action commune et participer à l'intégration sociale des jeunes par la sensibilisation à l'entreprenariat solidaire et l'expérimentation.

Action 1/2/1 – Faciliter la découverte de l'ESS auprès des jeunes autour d'actions émancipatrices. Faire découvrir les principes de l'ESS et sensibiliser aux potentialités des réponses ESS aux besoins actuels et futurs des territoires.

Action 1/2/2 – Soutenir l'inscription de jeunes landais dans des parcours d'actions coopératives. Faire vivre et découvrir l'entreprenariat coopératif. Soutenir des cadres d'action permettant l'expérimentation et l'implication citoyenne des jeunes sur leur territoire.

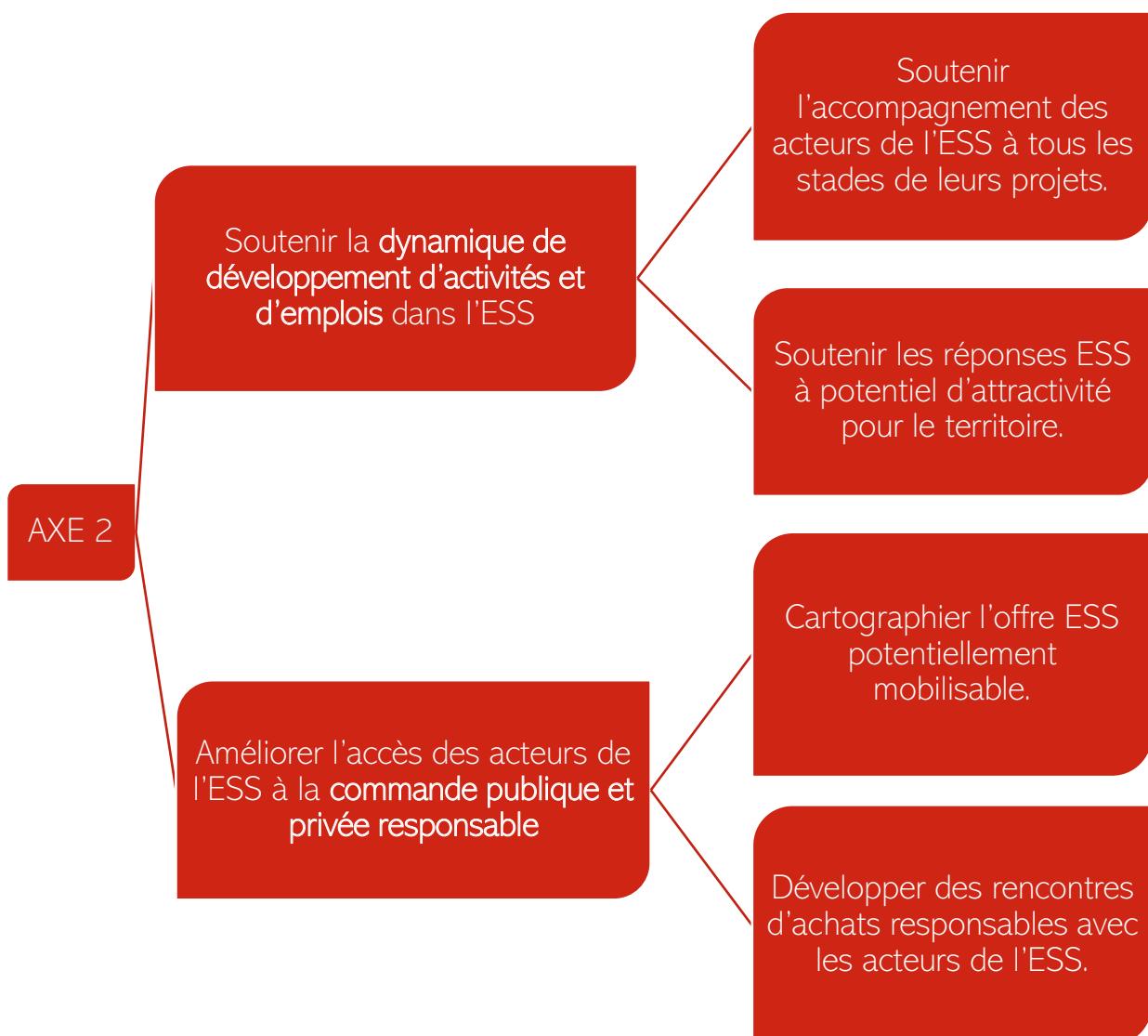
D - OBJECTIFS ET ACTIONS MISES EN OEUVRE



Axe 2

L'ESS, acteur du développement économique solidaire

Objectif stratégique : Soutenir les acteurs économiques de l'ESS et les acteurs de l'accompagnement. En complémentarité avec le SPASER, rapprocher les acheteurs responsables du département et les structures de l'ESS.



D - OBJECTIFS ET ACTIONS MISES EN OEUVRE



Axe 2

L'ESS, acteur du développement économique solidaire

Objectif opérationnel 2/1 : Soutenir la dynamique de création et de développement d'activités et d'emplois dans l'ESS

Soutenir l'entrepreneuriat solidaire, accompagner l'émergence de projets ESS à vocation économique et promouvoir les projets ESS développant des emplois solidaires.

Action 2/1/1 – Soutenir l'accompagnement des acteurs de l'ESS à tous les stades de leurs projets. Valoriser la qualité et la complémentarité de l'offre (Ingénierie et outils) sur le territoire des Landes. Soutenir la finance solidaire.

Action 2/1/2 – Soutenir les réponses ESS à potentiel d'attractivité pour le territoire. Initier la réflexion pour le développement de réponses ESS pour une filière à enjeu choisi pour son potentiel d'emploi et d'attractivité.

Objectif opérationnel 2/2 : Améliorer l'accès des acteurs de l'ESS à la commande publique et privée responsable

En complémentarité avec le SPASER, accompagner l'interconnaissance entre les offres économiques ESS mobilisables dans les Landes et les demandes, formalisées par la commande publique et privé, existantes sur le territoire.

Action 2/2/1 – Cartographier l'offre ESS potentiellement mobilisable. Rendre plus lisible l'offre des structures ESS auprès des acteurs publics et privés.

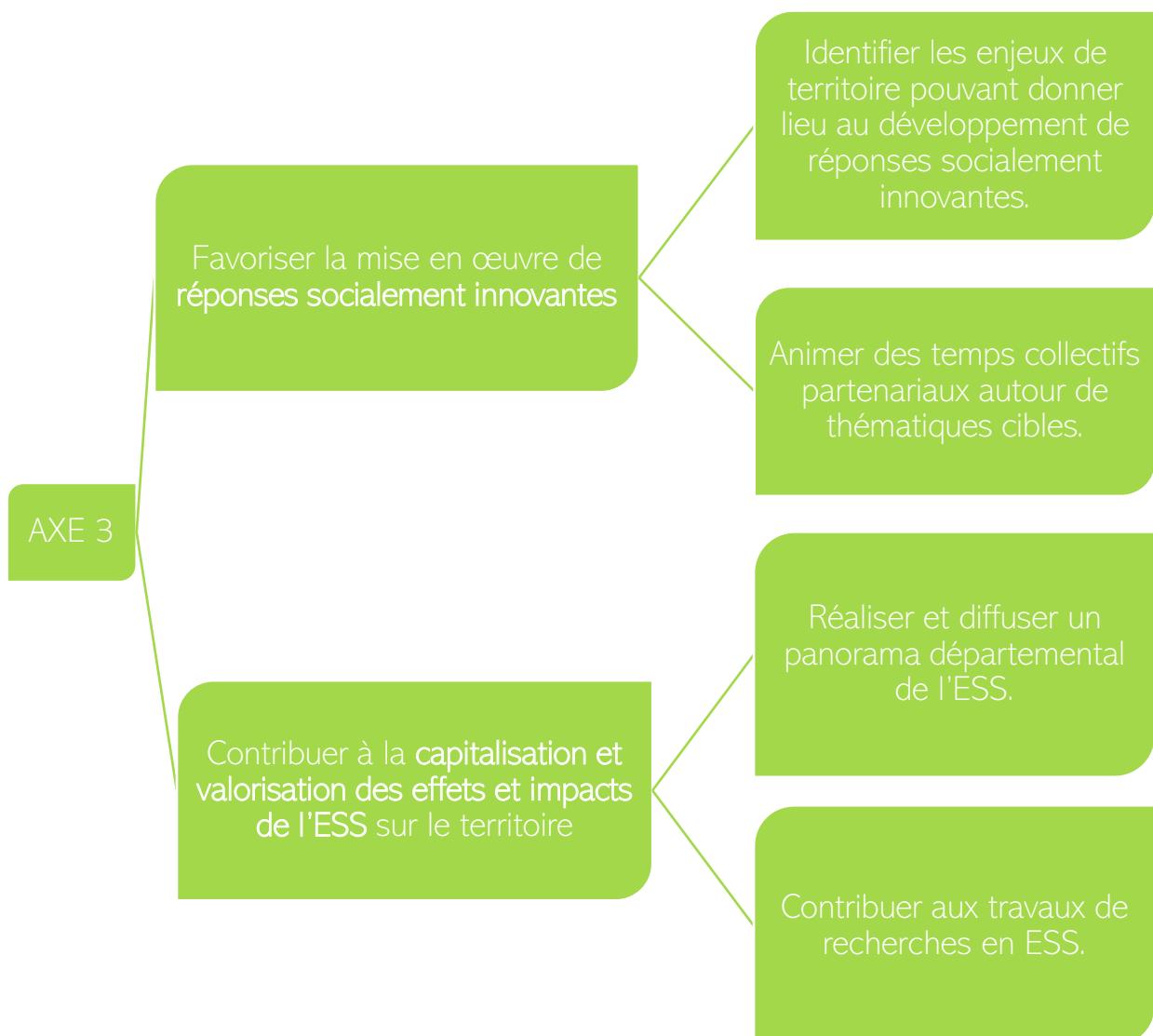
Action 2/2/2 – Développer des rencontres d'achats responsables avec les acteurs de l'ESS. Acculter les acteurs de l'ESS à la commande publique et sensibiliser aux groupements d'opérateurs pour des réponses communes.

D - OBJECTIFS ET ACTIONS MISES EN OEUVRE



Axe 3 L'ESS, levier d'innovation sociale territoriale

Objectif stratégique : Encourager l'émergence de réponses novatrices sociales et citoyennes, à des besoins nouveaux ou non satisfaits du territoire. Stimuler l'innovation, l'éclosion de projets collaboratifs et mutualisés.



D - OBJECTIFS ET ACTIONS MISES EN OEUVRE



Axe 3 L'ESS, levier d'innovation sociale territoriale

Objectif opérationnel 3/1 : Favoriser la mise en œuvre de réponses socialement innovantes aux besoins et enjeux du territoire

Développer l'innovation sociale comme outil de redynamisation et d'attractivité du territoire (création d'activités, d'emplois, de liens et de cohésion sociale en réponse aux nouveaux besoins). Soutenir les accompagnants de l'Innovation Sociale.

Action 3/1/1 - Identifier les enjeux de territoire pouvant donner lieu au développement de réponses socialement innovantes. Mobiliser les territoires (groupe de travail partenarial) pour à partir des possibles, définir des priorités communes, déterminer un champ d'intervention et construire un grand Prix de l'Innovation Sociale pour accompagner les porteurs de projet.

Action 3/1/2 - Animer des temps collectifs partenariaux autour de thématiques cibles. Favoriser l'interconnaissance et la connaissance des accompagnants de l'IS. Faire connaître les priorités définies en action 3/1/1 aux acteurs de l'ESS et échanger sur le champ d'intervention défini avec les territoires.

Objectif opérationnel 3/2 : Contribuer à la capitalisation et à la valorisation des effets de l'ESS sur le territoire

Mesurer l'évolution de la politique ESS départementale pour adapter la feuille de route dans une démarche d'amélioration continue. Favoriser la mise en débat des valeurs ajoutées de l'ESS.

Action 3/2/1 – Réaliser et diffuser un panorama départemental de l'ESS. Rappeler les principes de l'ESS, ses actions et ses apports sur le territoire. Avoir une connaissance fine de la place de l'ESS dans les Landes. Valoriser les singularités, capitaliser les données.

Action 3/2/2 – Contribuer aux travaux de recherches en ESS. Développer la valorisation des initiatives ESS du territoire et de la feuille de route ESS départementale. (Évènements, exposition support l'expérience passée et actuelle de l'ESS dans les Landes, étude d'impacts d'utilité sociale.

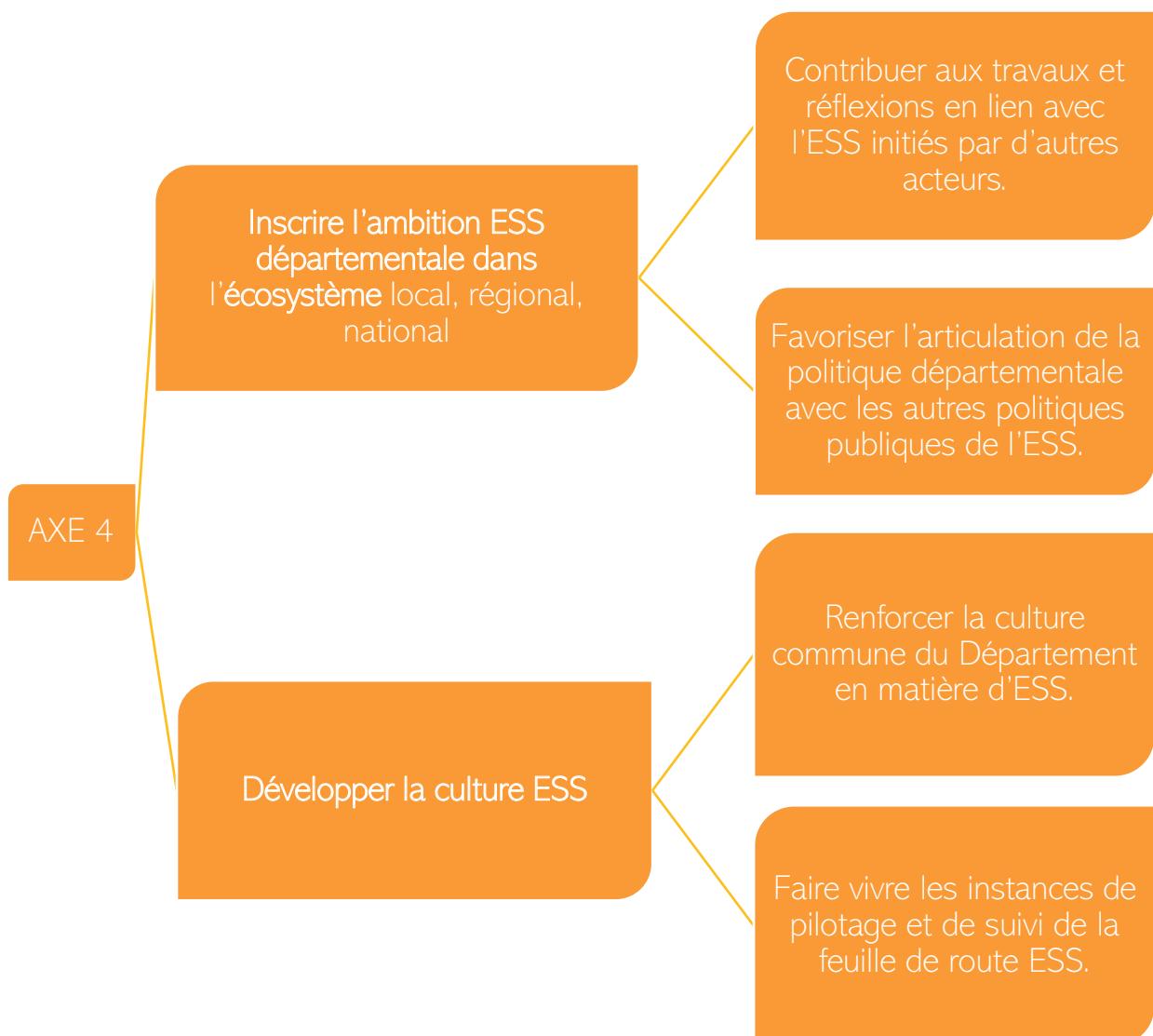
D - OBJECTIFS ET ACTIONS MISES EN OEUVRE



Axe 4

Une ambition à faire vivre et à faire connaître

Axe socle et support aux autres axes de la feuille de route, l'axe 4 développe une vision partagée en interne et coordonnée, avec les partenaires, en externe.



D - OBJECTIFS ET ACTIONS MISES EN OEUVRE



Axe 4

Une ambition à faire vivre et à faire connaître

Objectif opérationnel 4/1 : Inscrire l'ambition ESS départementale dans l'écosystème local, régional et national.

Ancrer l'ambition départementale ESS aux autres dynamiques de différents niveaux (du local à l'international). Faire réseau.

Action 4/1/1 – Contribuer aux travaux et réflexions en lien avec l'ESS initiés par d'autres acteurs. Renforcer les liens et les présences avec les acteurs institutionnels de l'ESS. Inspire et s'inspirer des travaux conduits par les collectivités territoriales. Rendre visible et faire évoluer la feuille de route ESS départementale.

Action 4/1/2 – Favoriser l'articulation de la politique départementale avec les autres politiques publiques de l'ESS. Identifier les ressources, synergies et les complémentarités mobilisables. Organiser des temps d'information et de sensibilisation. Faire connaître et partager la stratégie ESS départementale. Conforter la relation conventionnelle avec la Région.

Objectif opérationnel 4/2 : Développer une culture de ESS

Contribuer à une meilleure perception des contours de l'ESS et de ses actions dans le département. Appréhender ses principes et sensibiliser à son développement. Former les services et les élus.

Action 4/2/1 – Renforcer la culture commune du Département en matière d'ESS. Proposer des temps de sensibilisation à l'ESS pour les élus et chaque Direction. Proposer des outils et critères communs pour une appréhension transversale des dossiers partagés et co-pilotés. Envisager des visites découvertes, des webinaires, des ateliers à destination des élus et des agents.

Action 4/2/2 – Faire vivre les instances de pilotage et de suivi de la feuille de route ESS. Constituer et animer les instances internes et mixtes. Communiquer en interne sur les actions déployées dans le cadre de la feuille de route ESS. Structurer les missions d'agents référents ESS au sein des services départementaux, définir et partager le rôle de la coordination ESS départementale.

D - OBJECTIFS ET ACTIONS MISES EN OEUVRE



Action, Règlement et dispositif

La formalisation des 16 fiches actions ainsi que des règlements nécessaires à venir, complètera les dispositifs pour la mise en œuvre progressive de la feuille de route ESS 2024-2027.



D - OBJECTIFS ET ACTIONS MISES EN OEUVRE



Pilotage et animation de la feuille de route

Pour la gouvernance et le pilotage de la nouvelle feuille de route ESS départementale, trois instances sont mobilisées :

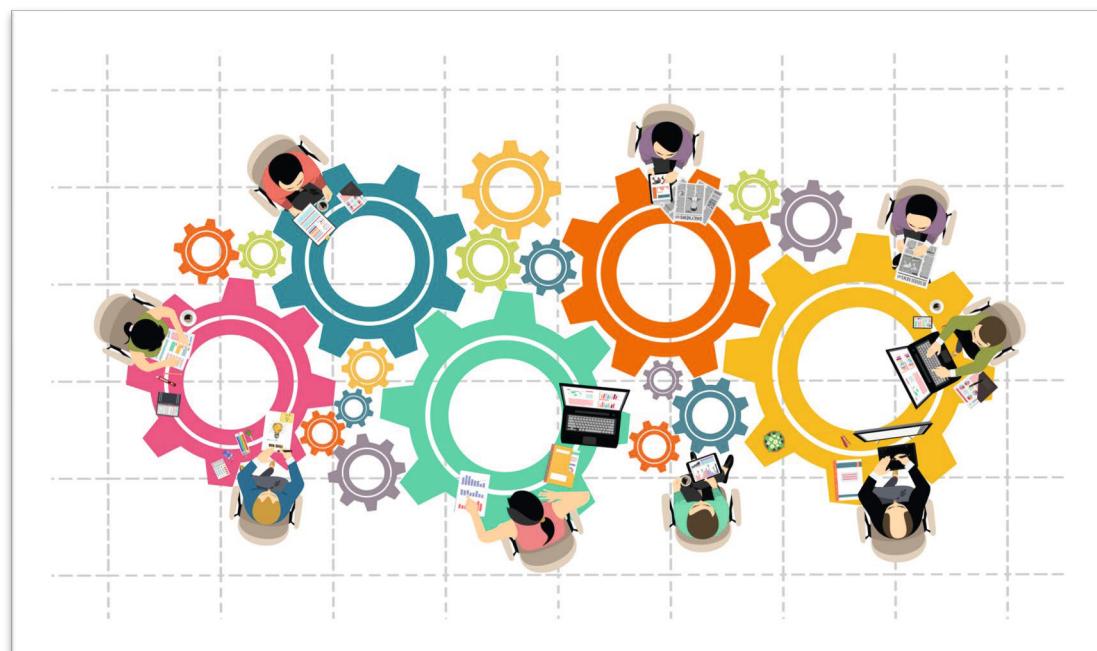
La Commission ESS – composée d'Elus départementaux.

Elle facilite l'agenda politique de la feuille de route ESS et garantit la diffusion des valeurs et principes d'action de l'ESS au sein des politiques thématiques.

Le Comité d'animation ESS inter-directions – composé de référents dans les directions et services, il est piloté par la coordination ESS.

Il assure le suivi technique de la feuille de route, permet les échanges autour des actions menées et propose les ajustements et actualisations nécessaires de la feuille de route.

Le Comité de suivi territorial – composé d'un panel d'acteurs et partenaires ciblés. Il partage le bilan et alimente la réflexion sur les adaptations de la feuille de route.



D - OBJECTIFS ET ACTIONS MISES EN OEUVRE



Suivi et évaluation

La feuille de route ESS fera l'objet d'un **bilan annuel** présenté aux différentes instances d'animation et de pilotage. Une **évaluation intermédiaire** de la feuille de route sera réalisée à mi-parcours. Complémentaire au bilan, cette démarche permettra la visibilité des effets territoriaux de la feuille de route et son ajustement au plus près des besoins en évolution sur le territoire.



Départemental des Landes
Direction générale adjointe en charge de l'attractivité
Hôtel du Département
23 rue Victor Hugo
40025 Mont-de-Marsan cedex
Tél. : 05 58 05 40 40
Fax : 05 58 05 41 41
landes.fr

Les Landes, le Département 